

CNP Assurances annonce une nette augmentation des taux de revalorisation de ses supports en euros

Pour mieux accompagner ses assurés dans un contexte de tension inflationniste et de hausse des taux d'intérêt, CNP Assurances, assureur responsable et engagé, augmente les taux de revalorisation 2022 des supports en euros de toute sa gamme de contrats d'assurance vie¹ par rapport à 2021.

Le taux moyen servi de CNP Assurances est en hausse de 0,66 % et s'établit à 1,57 %. Les assurés bénéficient ainsi de :

- la performance de l'actif général de CNP Assurances, résultat de sa stratégie de diversification, de sa politique de gestion à long terme et de ses instruments financiers permettant de faire face à la hausse des taux,
- l'utilisation d'une partie de la provision pour participation aux bénéfices, réserve réglementaire permettant de différer la distribution d'une partie des bénéfices afin de s'adapter au mieux à l'environnement économique.

Par ailleurs, convaincue que l'investissement en unités de compte (UC) apporte des performances sur le long terme, CNP Assurances propose une bonification de la participation aux bénéfices des supports euros de certains contrats. Cette bonification annuelle est fixée en fonction de la part d'épargne investie dans des supports en UC. L'ensemble de ces mesures permet à CNP Assurances de servir cette année des taux de revalorisation attractifs qui dépassent, sur certains contrats, le taux de 2,80 % net de frais de gestion pour des taux d'UC supérieurs à 50 %.

Le dispositif de bonification est reconduit en 2023. De plus, CNP Assurances propose des campagnes commerciales offrant des compléments de revalorisation sur les nouveaux versements.

Stéphane Dedeyan

Directeur général de CNP Assurances



« Dans l'environnement actuel marqué par une poussée inflationniste et une hausse des taux d'intérêt et en qualité d'assureur responsable guidé par sa raison d'être, CNP Assurances accompagne ses assurés et soutient leur pouvoir d'achat.

Nous avons ainsi décidé d'augmenter les taux de revalorisation de nos supports en euros en faisant bénéficier nos assurés de l'efficacité de notre gestion financière de long terme et en reprenant une partie de notre provision pour participation aux bénéfices. »

¹ Notamment distribués par La Banque Postale, Réseau salarié Amétis et le Groupe BPCE

Taux de revalorisation des principaux produits commercialisés par les partenaires de CNP Assurances.

La Banque Postale	Taux de revalorisation net de frais de gestion *	Taux de revalorisation net de frais de gestion * en fonction du taux d'UC			
		Sans bonification	+ 25 % dès 25 % d'UC	+ 50 % dès 30% d'UC	+ 100 % dès 40% d'UC
Cachemire 2 Série 2	de 1,40% à 2,80%	1,40%	1,75%	2,10%	2,80%
Cachemire Patrimoine Série 2	de 1,50% à 3,00%	1,50%	1,88%	2,25%	3,00%
Cachemire PER	de 1,60% à 3,20%	1,60%	2,00%	2,40%	3,20%

Louvre Banque Privée	Taux de revalorisation net de frais de gestion *	Taux de revalorisation net de frais de gestion * en fonction du taux d'UC				
		Sans bonification	+50 % dès 35% d'UC	+75 % dès à 40% d'UC	+100 % dès à 50% d'UC	+125 % dès 60% d'UC
BPE Emeraude	de 1,55% à 3,49%	1,55%	2,33%	2,71%	3,10%	3,49%
Perspective Epargne Retraite	de 1,60% à 3,60%	1,60%	2,40%	2,80%	3,20%	3,60%

Easy Bourse	Taux de revalorisation net de frais de gestion *	Taux de revalorisation net de frais de gestion * en fonction du taux d'UC		
		Sans bonification	+50% dès 30% d'UC	+100% dès 50% d'UC
Easy Vie	de 1,60% à 3,20%	1,60%	2,40%	3,20%

Amétis	Taux de revalorisation net de frais de gestion *	Taux de revalorisation net de frais de gestion * en fonction du taux d'UC			
		Sans bonification	+ 50 % dès 30 % d'UC	+ 100 % dès 40% d'UC	+ 125 % dès 50% d'UC
CNP Trésor Projets	de 1,40% à 3,15%	1,40%	2,10%	2,80%	3,15%
CNP Trésor Performance	de 1,50% à 3,38%	1,50%	2,25%	3,00%	3,38%

Caisses d'Epargne	Taux de revalorisation net de frais de gestion *	Taux de revalorisation net de frais de gestion * en fonction du taux d'UC			
		Sans bonification	+ 50 % dès 30 % d'UC	+ 100 % dès 40% d'UC	+ 125 % dès 50% d'UC
Nuances 3D	de 1,35% à 3,04%	1,35%	2,03%	2,70%	3,04%
Nuances Plus	de 1,40% à 3,15%	1,40%	2,10%	2,80%	3,15%
Nuances Privilège	de 1,50% à 3,38%	1,50%	2,25%	3,00%	3,38%
PER	1,6%	1,60%	1,60%	1,60%	1,60%

* brut de prélèvements sociaux.

À propos de CNP Assurances

Acteur de référence sur le marché français de l'assurance de personnes, CNP Assurances est présente dans 19 pays en Europe, notamment en Italie, et en Amérique latine, avec une forte activité au Brésil, son 2ème marché. Assureur, coassureur et réassureur, CNP Assurances compte plus de 36 millions d'assurés en prévoyance/protection dans le monde et plus de 11 millions en épargne/retraite. Conformément à son modèle d'affaires, ses solutions sont distribuées par de multiples partenaires et s'adaptent à leur mode de distribution, physique ou digital, ainsi qu'aux besoins de protection et de facilitation des parcours de vie des clients de chaque pays. Assureur et investisseur responsable qui agit pour une société inclusive et durable et pour protéger le plus grand nombre, CNP Assurances a inscrit sa raison d'être dans ses statuts le 16 avril 2021.

CNP Assurances est filiale de La Banque Postale. La société affiche un résultat net de 1 552 M€ en 2021.

Contacts

Presse

Florence de Montmarin	01 42 18 86 51
Tamara Bernard	01 42 18 86 19
Alexis Chauffrein	01 42 18 85 73

servicepresse@cnp.fr

Suivez-nous sur :    

Investisseurs et analystes

Céline Byl	01 42 18 77 95
Pascale Fargnier	01 42 18 93 27

infofi@cnp.fr